



Bulletin d'information

BLEUET NAIN

No 04 – 6 décembre 2010

BILAN DE SAISON

Remerciements

Au nom de tous les utilisateurs du « RAP bleuets nain » et en mon nom personnel, je tiens à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué au succès de cette première année d'opération. Dès le début mai, leurs observations aux champs ont permis la transmission d'information utile pour l'ensemble des producteurs et intervenants de l'industrie du bleuets sauvage au Québec.

Côte-Nord

- Club Agroenvironnemental Côte-Nord : Luc Denis, agronome et Gaétan Pierre, agronome, dépisteurs pour les secteurs Sacré-Cœur, Tadoussac à Baie-Trinité et Rivière-Pentecôte à Longue-Pointe-de-Mingan.
- Omer Rail, producteur, dépisteur pour le secteur Minganie.
- Jean-Claude Picard, producteur, dépisteur pour le secteur Sept-Rivières.
- MAPAQ – Centre de services des Bergeronnes : Laurier Tremblay, agronome et Guy Grenon, technicien agricole

Mauricie

- MAPAQ – Direction régionale de la Mauricie : Pierrot Ferland, agronome, dépisteur pour le secteur Haute-Mauricie

Saguenay–Lac-Saint-Jean

- Club Conseil Bleuets inc. : Véronique Moreau, agronome, Marie-Ève Moreau, agronome, Marie-Ève Lemieux, agronome, Émilie Fortin, technicienne agricole, Madonna Fortin, technicienne agricole et Any-Pier Tremblay, étudiante, dépisteuses pour les secteurs MRC Maria-Chapdelaine, MRC Domaine du Roy et MRC Lac-Saint-Jean Est.
- Usine de congélation de Saint-Bruno : Michel Champagne, agronome, dépisteur pour les secteurs Lac-Saint-Jean Est et Saguenay.
- Groupe-conseil Agri-Vert : Luc Lamothe, agronome et Joseph Savard, technicien agricole, dépisteurs pour les secteurs Lac-Saint-Jean Est, Lac-Saint-Jean Ouest et Saguenay.
- MAPAQ – Centre de services d'Alma : Andrée Tremblay, technicienne agricole.
- Une mention spéciale pour le travail de rédaction des communiqués à Joseph Savard, technicien agricole, pour le Groupe-conseil Agri-Vert.

Par : André Gagnon, agronome, avertisseur pour le réseau bleuets nain



Conditions météorologiques

Gel hivernal

Le gel hivernal a occasionné des dommages pour les secteurs de Sept-Rivières et de la Minganie. Ces secteurs ont reçu peu de neige. Une pluie en janvier 2010 suivie de périodes de froid intense a provoqué d'importantes formations de glace dans les baissières. Au printemps, les champs prévus en récolte contenaient beaucoup de bleuetiers avec l'extrémité des tiges desséchées. Les champs fauchés ras à l'automne 2009 ont subi de la mortalité au niveau des rhizomes.

Gel printanier

Les secteurs de la Haute-Côte-Nord Est, de la Haute-Côte-Nord Ouest et du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont connu un mois de mai beaucoup plus chaud que la normale. Le débourrement des bourgeons a débuté tôt en mai. Toutefois, dès la deuxième semaine de mai, les répétitions de nuits froides (jusqu'à -7 °C à certains endroits) ont endommagé plusieurs bourgeons à fruit surtout dans les baissières. Les deuxième et troisième semaines de mai furent très chaudes et la végétation était déjà en avance de 1 à 2 semaines.

Gel des fleurs

Le gel du 31 mai a causé beaucoup de dommage au niveau des fleurs pour les régions de la Haute-Mauricie, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Haute-Côte-Nord. Dans la première semaine de juin, d'autres nuits froides ont causé également des dommages aux fleurs dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Sécheresse

Les mois de mai, juin et juillet ont été particulièrement chauds et très secs pour toutes les régions à l'exception des secteurs Sept-Rivières et de la Minganie où les précipitations étaient plus près des normales. Les champs en production ont subi beaucoup de pertes et les champs en végétation ont été également très affectés.

Stades phénologiques

- Pour l'ensemble des régions, le débourrement de la végétation a débuté une à deux semaines plus tôt que la normale.
- La floraison a débuté dans la troisième semaine de mai au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Haute-Mauricie et au cours de la dernière semaine de mai sur la Haute-Côte-Nord. La floraison a commencé la première semaine de juin pour les secteurs de Sept-Rivières et de la Minganie.
- La croissance végétative, pour les secteurs affectés par la sécheresse, a été ralentie considérablement. La fin de croissance des nouveaux plants a été observée dès la mi-juillet pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Normalement, cette période arrive à la fin juillet ou au début août. Les précipitations plus abondantes reçues en août ont provoqué la croissance de tiges secondaires à l'extrémité des plants (têtes multiples). Cette croissance tardive a provoqué un retard dans l'aoûtement de ces nouvelles pousses. Tard en septembre, on remarquait peu de bourgeons à fruit sur ces tiges. Une baisse de rendement est donc à prévoir pour 2011.
- Les premiers bleuets murs ont été observés dans la semaine du 4 au 10 juillet pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans la troisième semaine de juillet pour la Haute-Côte-Nord, dans la dernière semaine de juillet pour le secteur de Sept-Rivières et dans la première semaine d'août pour le secteur de la Minganie.
- La récolte pour l'ensemble des régions a varié de faible à très faible. La récolte 2010 dans les bleuétières a été de 5,4 millions de kilogrammes. La moyenne des 5 dernières années (2005-2009) est de 21,5 millions de kilogrammes. Cette baisse de rendement a été causée principalement par le gel des bourgeons à fruit et des fleurs au printemps et à la sécheresse qui a sévi pour une bonne partie de la saison.



Insectes

- La présence du criquet a été plus abondante sur la Haute-Côte-Nord et a occasionné quelques dommages aux fruits. L'altise de l'airelle a causé des dommages importants pour une bleuetière de la Haute-Côte-Nord, mais aucun traitement insecticide n'a été effectué. L'altise du bleuet a également entraîné des dommages importants pour quelques bleuetières dans les secteurs Lac-Saint-Jean Est et Saguenay. Dans ces bleuetières, un brûlage a été réalisé dans les parcelles en végétation. Cette pratique a donné de bons résultats sur le contrôle larvaire. Pour les champs en production, l'insecticide ASSAIL a été utilisé sur une centaine d'hectares pour contrôler l'adulte. Le traitement a donné également de bons résultats. Le cercope a été observé d'une façon importante dans plusieurs bleuetières du Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais aucun traitement n'a été réalisé.

Mauvaises herbes

- La fougère aigle, l'apocyn à feuilles d'androsème, le cornouiller du Canada, la maïanthème du Canada et la mélampyre sont les mauvaises herbes les plus abondantes observées dans l'ensemble des régions.
- Le chénopode blanc, la laitue du Canada, la laitue bisannuelle et l'aralie hispide (salsepareille) sont de plus en plus présents dans les bleuetières du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- Le kalmia est rapporté dans toutes les régions, mais son abondance est variable. Cette mauvaise herbe semble de plus en plus difficile à supprimer dans les champs où l'hexazinone est utilisé depuis plusieurs années.

Maladies

- Les principales maladies observées ont été la tache septorienne, la tache ramularienne, le phomopsis, la brûlure des rameaux et le chancre. Ces deux dernières maladies ont causé des dommages importants dans quelques champs en deuxième année de récolte. Aucun traitement fongique n'a cependant été utilisé. Le blanc et le rouge ont été également rapportés, mais sans gravité.

Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe-conseil Agri-Vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture - Avertisseur
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694
Courriel : Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 04 – bleuet nain – 6 décembre 2010

